



23/04/20

FJT : LA RESIDENCE SOCIALE A ORIENTATION EDUCATIVE du FORT ROUGE

La Résidence Sociale à Orientation Éducative du FORT ROUGE (RSOE) est un Foyer de Jeunes Travailleurs expérimental, visant à prévenir le risque de décrochage social et professionnel, destiné à des jeunes sortant de l'Aide sociale à l'Enfance et à de jeunes adultes.

La RSOE s'inscrit dans un processus de pratiques innovantes adaptées à un public mixte, âgé de 16 à 25 ans. Elle propose une plateforme d'accueil, d'éducation et d'insertion offrant un accompagnement ajusté et une prise en charge sur mesure.

Public ciblé : jeunes en difficulté, volontaires mais « mal outillés » pour affronter l'ensemble des exigences nécessaires à leur insertion sociale et professionnelle. Ce public, qu'il soit grand adolescent ou jeune adulte, nécessite un accompagnement social et éducatif et de santé renforcés. L'ensemble des jeunes présente des carences de soutien familial, des difficultés d'hygiène qui impactent souvent leur état de santé.

L'accompagnement de ces jeunes par étape est lié à la fragilité de leurs ressources, de leur environnement, des liens socio-familiaux. Les difficultés qu'ils rencontrent au cours de leur parcours sont de plusieurs ordres : des troubles somatiques persistants et parfois invalidants, des rythmes de veille et de sommeil incompatibles avec la vie sociale ordinaire, une alimentation mal équilibrée, des problèmes de gestion de ressources, des besoins de santé négligés, et globalement des difficultés à appréhender et à entreprendre des actions faisant appel à la capacité de s'inscrire dans une relation de confiance.

La RSOE est un dispositif de proximité territorialisé, réactif et réadaptable, prenant pleinement en considération la personnalisation du parcours du jeune.

La démarche entreprise est celle d'une approche holistique axée sur un diagnostic partagé, qui se veut être une coproduction de réponses.

Les jeunes bénéficient alors d'un hébergement, d'un soutien éducatif, d'une aide à l'orientation, d'une sensibilisation aux soins, d'un appui à l'inclusion sociale, d'une aide à la recherche d'emploi, d'un accompagnement vers la mobilité, d'un accès à la culture et aux réseaux sociaux, d'un accompagnement dans leurs démarches citoyennes et vers les espaces d'orientation et de formation.

Les objectifs de la RSOE concourent à sortir le jeune de situations de précarité sociale en :

- Assurant la continuité du parcours de soins du jeune.
- Veillant à ce que chaque jeune ait accès à la couverture de soins adaptée à sa situation.
- Accompagnant le jeune dans la construction de son parcours professionnel.
- Accompagnant le jeune à l'accès à des aides financières adaptées à sa situation et à ses projets.
- Garantissant que chaque jeune ait un logement stable à la sortie du dispositif.



23/04/20

La finalité vise l'accèsion à l'autonomie, l'inscription sociale et professionnelle du jeune. Le dispositif RSOE répond pleinement aux objectifs exprimés par le plan stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté et prend appui sur son référentiel pour permettre la permanence des liens.

LA CONCEPTION PROFESSIONNALISÉE DE LA PRATIQUE DE L'IDE DANS LE DISPOSITIF RSOE

Une conception fondée sur « *Penser et Agir Ensemble* ». La première nécessité est de reconnaître cet indispensable préalable à toute action sociale ou éducative. Cette « *confluence* » repose sur une déclinaison du verbe *vivre* : « *vivre de, vivre avec, vivre pour* ». Ces trois prépositions renvoient aux besoins fondamentaux, au lien social, à la capacité de construire un projet de vie. C'est lorsque ces conditions sont réunies que la rencontre entre le jeune et le professionnel peut avoir lieu. L'idée de rencontre implique un espace de liberté, la possibilité pour le jeune de sortir du déterminisme et de disposer d'un pouvoir d'agir sur soi, d'être acteur du changement de sa vie.

La rencontre avec le jeune est empreinte de respect, d'écoute, d'empathie et de disponibilité. Le travail de l'infirmier s'appuie sur des valeurs humanistes et se trouve renforcé par des connaissances cliniques approfondies dans le champ de la santé. L'infirmier conduit des actions qui s'inscrivent dans la continuité du parcours du jeune au regard de son projet.

La dimension relationnelle du « prendre soin » s'envisage comme un échange dynamique et interactif entre le jeune et l'infirmier. Cette posture requiert une approche clinique, qui s'éclaire à travers l'utilisation de connaissances et de concepts relatifs au comportement, à la personnalité, au psychisme, à la psychopathologie et aux mécanismes des relations interpersonnelles.

Cet accompagnement à l'endroit du jeune se prolonge dans le travail collectif aux côtés de tous les acteurs qui participent directement ou indirectement au « prendre soin », dans le respect des règles déontologiques.

L'infirmier inscrit son action dans une démarche éducative par la médiation du soin qui fait appel à une responsabilité pleine et entière, empreinte de sollicitude et se souciant du jeune. Savoir prendre soin consiste à répondre aux besoins, à ce qui est nécessaire pour affronter l'existence. Cela relève d'activités multiples relatives aux « nécessités vitales » et inclut, dans une situation de soins, de discerner la nature des besoins, d'analyser ces besoins, de les comprendre et d'y apporter réponse.



23/04/20

Dans cette approche, l'infirmier porte une attention particulière au jeune en vue de le responsabiliser dans son parcours de soins, de l'accompagner dans son bien-être et de promouvoir sa santé.

Cette démarche considère le jeune dans la singularité de sa situation de vie.

Dans le souci d'une continuité du parcours du jeune, l'infirmier déploie toutes modalités pour « aller vers » celui qui présente un besoin sans être en capacité d'en formuler la demande.

Il doit donc être formé en intervention collective en promotion et prévention de la santé.

Pour « aller vers » un processus d'*empowerment*, l'infirmier accompagne le jeune à une prise de conscience et de connaissance de son état d'être, de sa santé et de son environnement. Le processus d'adhésion entraîne un meilleur fonctionnement émotionnel, social et physique. Ainsi, le jeune doit pouvoir dans ce processus agir sur son état de santé. Il participe activement à l'éducation de sa santé dans une relation de collaboration avec l'infirmier. La dynamique instaurée entre le jeune et l'infirmier est au cœur du « prendre soin ».

L'infirmier a pour rôle d'identifier les forces et les ressources du jeune tout en l'accompagnant dans un processus d'apprentissage. Il initie le changement avec le jeune et encourage celui-ci au dépassement de soi.

L'infirmier met en place des actions visant à favoriser l'*empowerment* du jeune. L'objet recherché consiste à ce que le jeune puisse développer ses propres compétences et ressources en prenant appui sur son environnement. Il est en mesure d'adopter progressivement un nouveau comportement ou de le modifier.

L'infirmier fait le lien et veille à renforcer les possibilités de faire appel aux partenaires, en premier lieu à ses collègues, en travaillant de nouvelles formes de liens entre les secteurs : social, médico-social et santé. Dans son exercice, l'infirmier collabore avec une équipe pluri-professionnelle.

FICHE DE FONCTION DE L'INFIRMIER DIPLOME D'ETAT

RESIDENCE SOCIALE A ORIENTATION EDUCATIVE	
	INTITULÉ : INFIRMIER
	DATE DE CRÉATION : 03/09/2019
PRÉSENTATION DU POSTE	RESPONSABLE HIERARCHIQUE : Adjoint de direction de la RSOE
	STATUT / CATEGORIE : Famille Administratif et de Service – Temps plein
	LIEU DE TRAVAIL : RESIDENCE SOCIALE A ORIENTATION EDUCATIVE du FORT ROUGE
MISSIONS	MISSION 1 Assurer un accompagnement individuel sur le champ de la santé
	<p>Créer la rencontre avec le jeune</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueillir le jeune de façon personnalisée et adaptée - Réaliser l'entretien d'accueil et d'orientation en informant et responsabilisant le jeune dans son parcours de santé - Assurer une présence régulière sur les lieux de vie et une permanence en soirée et certains week-ends - Assurer un soutien moral et une réassurance - Repérer les situations problématiques individuelles - Gérer les urgences de soins - Pratiquer des soins infirmiers <p>Faciliter la coordination du parcours de santé</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Participer à l'accompagnant le jeune dans l'accès aux droits contribuant à sa santé</u> - Participer et éclairer le CESF à la mise en place ou à la mise à jour des démarches administratives d'accès aux droits de santé - Mettre en relation le jeune avec les professionnels susceptibles de régulariser les dossiers - Effectuer un suivi des démarches en s'assurant de l'effectivité de celles-ci - Assurer un accompagnement physique des jeunes les moins autonomes vers les administrations - Accompagner les démarches nécessaires aux remboursements des soins - Aider à gérer les comptes internet de la Sécurité sociale et de la mutuelle - En cas de jeunes mineurs confiés ou non par l'ASE ou la PJJ, obtenir les documents et autorisations de soins inhérents au respect de l'autorité parentale - Informer les services gardiens de toute alerte relative à des problématiques comportementales ou de santé manifestés par le jeune, y compris si ce dernier dispose d'un accueil provisoire jeune majeur - Rédiger, dans le respect du secret médical, une information préoccupante transmise à la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP) si l'état de santé physique et psychique du jeune se dégrade et génère un risque de danger ou un danger. • <u>Favoriser la mobilisation du jeune dans la prise en charge de sa santé</u> - Identifier, avec le jeune, tous les éléments de son parcours de santé

23/04/20

	<ul style="list-style-type: none"> - Jouer le rôle d'interface entre le jeune et les offreurs de soins médicaux et sociaux - Encourager ou orienter le jeune pour procéder à un bilan médical, un dépistage, une consultation psychiatrique... - Soutenir le jeune à l'occasion de ses prises de rendez-vous médicaux - Faciliter l'accès et la compréhension des informations de santé publique - Repérer les risques émergents au cours de l'accompagnement et rechercher les raisons de leur apparition avec le jeune - Proposer des temps réguliers d'évaluation sur sa santé et son bien être - Au moyen de l'empowerment, viser l'autonomie du jeune - Favoriser le développement des connaissances et des capacités du jeune pour un accès et un recours autonome aux services de santé de droit commun - S'assurer que le jeune en refus de soins ou de traitement comprend les enjeux et les risques potentiels liés à son opposition - Transmettre un rapport d'informations au juge ou une information préoccupante au président du Conseil départemental, relatant de la situation de refus de soins dès lors que ce dernier met en péril le développement du jeune <ul style="list-style-type: none"> • <u>Co-construire le volet « santé, bien être et prévention » dans le projet personnalisé du jeune</u> <ul style="list-style-type: none"> - Rédiger le volet « Santé, bien être et prévention » à partir des informations recueillies auprès du jeune et après qu'il ait donné son accord - Renseigner une partie relative à la qualité (quotidienne, sociale et citoyenne) et une autre relative aux éléments de l'accompagnement à la santé - Proposer des temps d'entretien avec le jeune pour la mise à jour des éléments de santé - Préparer la sortie du jeune en sollicitant si besoin le médecin traitant et en recensant les différents interlocuteurs médicaux
	<p>MISSION 2 Participer à l'autonomisation globale du jeune en lui permettant d'acquérir les compétences et connaissances nécessaires à l'adoption de comportements favorables à sa santé tout au long de sa vie</p>
	<p>Promouvoir une éducation à la prévention, à la santé et au bien être</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recenser les thèmes d'actions de prévention et d'éducation à la santé et au bien-être à organiser prioritairement - Recueillir les souhaits des jeunes via le CVS, un questionnaire ou toute autre forme de participation - Organiser et animer des ateliers collectifs de prévention et d'éducation à la santé sur l'hygiène de vie (sommeil, hygiène corporelle...), la nutrition et les activités physiques, les conduites à risque et les addictions, les accidents de la vie courante, la vie affective et sexuelle, le renforcement des compétences psychosociales... - Adapter et diversifier les modalités des actions par le biais d'outils faisant participer les jeunes (ateliers collectifs, groupes de parole...) - Construire des projets avec des partenaires extérieurs dont la compétence et les savoir-faire peuvent favoriser l'intérêt des jeunes à leur santé - Solliciter des professionnels du secteur sanitaire ou médico-social habitués à intervenir auprès de jeunes pour co-animer des temps d'informations (médecin, psychologue, puéricultrice, dermatologue, nutritionniste, cuisinier, psychomotricien, jardinier, esthéticien...)

23/04/20

- Proposer et diffuser une programmation d'actions, associées par exemple aux événements et journées nationales de prévention
- Programmer un temps de réflexion collective avec les jeunes, dans les jours qui suivent les interventions/ateliers portant sur le thème de la santé pour répondre aux questions que ces actions ont pu soulever.
- Repérer, à partir des actions collectives de prévention et d'éducation à la santé, des problématiques de santé individuelles et engager avec le jeune un travail d'accompagnement
- Identifier avec les jeunes les ajustements éventuels à effectuer au sein de la Résidence, pour rendre l'environnement cohérent avec les actions de prévention et d'éducation à la santé, au travers notamment de la préparation et la composition des repas, de la gestion de l'hygiène et des rythmes de vie, des espaces d'expression et de participation active à la vie collective, de l'offre d'activités...
- Proposer des activités collectives accompagnées (sorties culturelles, activités sportives, repas partagés...) et faire de ces activités des temps et des lieux de réflexion de prévention et d'éducation à la santé
- Ecouter et accompagner les jeunes dans leur découverte de la sexualité, en inscrivant la démarche dans une dynamique de promotion de la santé et d'épanouissement

Donner les moyens de s'informer

- Mettre à disposition des jeunes accueillis des guides, plaquettes et supports informatiques de prévention et d'information relatifs aux questions de nutrition et d'équilibre alimentaire ; à l'éducation à la sexualité et à la contraception ; aux infections transmissibles ; aux conduites à risque et aux conduites addictives ; aux difficultés psychologiques ; à l'hygiène corporelle
- Donner aux jeunes accueillis les coordonnées de sites internet et numéros (nationaux et locaux) d'écoute et de prévention, notamment en lien avec les questions de santé globale, la sexualité (découverte de la sexualité, contraception, IVG, homosexualité), les addictions, la souffrance psychique, la crise suicidaire, le harcèlement et les violences
- Orienter si besoin vers un réseau extérieur de proximité (PMI, IREPS, CODES, Maison des adolescents, PAEJ...)

MISSION 3

Intégrer la dimension santé dans une logique d'approche globale et coordonnée du parcours

Travailler en partenariat

- Travailler en équipe pluridisciplinaire pour une approche multidimensionnelle des problématiques rencontrées et une objectivation des situations
- Participer à la définition du projet global du jeune
- Organiser et animer des réunions de concertation pluri-professionnelles (membres de l'équipe et partenaires sociaux) dans le cadre de la continuité du parcours du jeune
- Eclairer et conseiller ses collègues en tant que personne ressource, en fonction de ses compétences et de sa formation
- Participer à l'élaboration de différents projets (projet de service, évaluation des pratiques...)
- Construire le travail partenarial avec les structures de santé, les structures sociales et médico-sociales et développer un réseau partenarial
- Alerter l'équipe sur une situation problématique



23/04/20

	Participer au projet institutionnel <ul style="list-style-type: none">- Etre membre de l'équipe d'encadrement- Contribuer à l'élaboration du projet d'établissement et à son évolution- Participer aux temps forts de l'institution
SPECIFICITE INHERENTE AU POSTE	La fonction première de l'IDE de la RSOE du FORT ROUGE est éducative sur le socle de l'ensemble des savoirs faire et actions relatives à la veille, à l'accompagnement et à la prise en charge de la santé de chaque résident ou groupe de résident du FJT. L'IDE participe, sur son champ de compétence à la mesure de l'impact social et de santé des actions entreprises dès la première année de fonctionnement des actions expérimentales entreprises dans le cadre de la RSOE du FORT ROUGE.
HORAIRES DE TRAVAIL	<ul style="list-style-type: none">- 35 heures/semaine sur 7 jours dont travail en week-end- Amplitude journalière en moyenne de 5 à 10 heures sur un cycle de 5 semaines- Journée de travail pouvant débuter à 07h00 (dans le respect de l'amplitude journalière)- Journée de travail pouvant s'achever à 23h00 (dans le respect de l'amplitude journalière).
CONTEXTE PROFESIONNEL	RELATIONS PROFESSIONNELLES INTERNES / EXTERNES : Directeur, Chefs de service, salariés administratifs, équipe éducative Partenaires sociaux, ASE ; PMI, réseaux de santé, hôpital, médecin référent, associations concourants aux prises en charges addictologiques, de nutrition....